

Agresseurs sexuels : facteurs critiques du pronostic

Par Pierre LAMOTHE

CRIAVS Rhône-Alpes, Responsable de la délégation de Lyon



Face aux exigences de la justice et de l'opinion, les experts sont de plus en plus sollicités pour des expertises d'évaluation à visée pronostic dont, le moins qu'on puisse dire, est que leur argumentaire est régulièrement beaucoup plus léger et expéditif que celui des expertises de responsabilité.

Conventions et précautions se substituent à la discussion clinique, fermant parfois pour des années l'accès à la seule vraie prévention de la récurrence qui ait formellement fait ses preuves : la confiance et l'aménagement de peine.

Les experts se confinent trop souvent dans un conformisme et une filiosité qui devient quasiment une culture, préjudiciable aussi bien aux agresseurs patients des prises en charge thérapeutiques qu'à la créativité et l'efficacité des techniques de soins elles-mêmes.

Trop souvent, l'expertise reste dans une tautologie de type "qui a bu boira" où la dangerosité future est démontrée par la dangerosité passée et retenue par défaut immuable au fil des années : il faut être un expert très courageux et audacieux pour oser être moins prudent que l'expert précédent et ne pas comme lui continuer à interpréter dans la perspective d'un aménagement de peine la dangerosité "par défaut" : s'il est bien sûr que l'absence de signe positif de dangerosité ne signifie pas l'absence de dangerosité, il est difficile d'interpréter cette absence comme inquiétante et un facteur de mauvais pronostic, ce que pourtant beaucoup d'entre nous font systématiquement.

Que l'erreur en la matière soit dramatique et qu'un juge ou un expert soit tourmenté d'une décision anticipée de retour à la liberté qui a pu conduire à la souffrance voire la mort d'une nouvelle victime, il n'en reste pas moins que la demande d'un principe de certitude et d'une invulnérabilité par rapport au comportement futur d'un agresseur sexuel, est à la fois impossible et désastreuse pour le travail avec l'immense majorité d'entre eux.

On rappellera d'abord que la prise en charge n'a pas forcément échoué parce qu'il y a eu récurrence : le travail sur soi et l'approche des limites conduisent parfois à une rechute masochique ou autopunitive, confirmation ou prélude à la compréhension du sens d'un geste, peut-être incompréhensible sur le plan judiciaire, mais verrouillant pourtant solidement dans le futur la répétition d'un passage à l'acte !

Déni et dénégation sont classiquement des éléments cardinaux retenus par les experts ; or cette pierre de touche n'est que rarement nuancée sur le plan clinique. La distinction entre déni et dénégation est bien plus floue par rapport à la conscience et à l'inconscient qu'on ne le croit, et il est plus important de constater le déni partiel de celui qui ne reconnaît les faits que quand il est coincé par l'évidence que le déni massif de celui qui est dans l'impossibilité de se réconcilier avec lui-même en reconnaissant les faits. Par rapport au "dénieur en série" qui va discuter tel ou tel point de réalité, ou telle ou telle allégation de telle ou telle victime, le "dénieur narcissique" ne pourra pas se permettre de démontrer par une nouvelle agression qu'il était capable de la première !

Lettre d'information du CRIAVS Rhône-Alpes n°32 - Juillet / Août 2012

Cela conduit aussi à dire que la gravité du geste initial n'est pas forcément un élément majeur par rapport à la récidive.

L'examen des faits et gestes doit prendre en compte le contexte pulsionnel et l'excitation du moment qui ont bien pu être "extraordinaires", alors que depuis longtemps au moment de l'examen, l'agresseur vit, dans l'ordinaire, moins d'intensité pulsionnelle et une bien meilleure capacité de maîtrise.

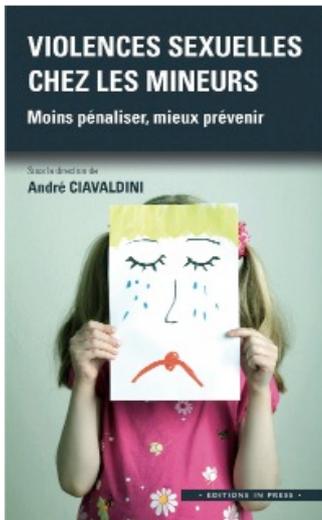
Une socialisation réussie chez les agresseurs libres s'avère d'ailleurs moins bon critère par rapport à la récidive si elle est formelle et "lisse", que l'existence d'intérêts et de motivation nouveaux et divers, même avec une intégration moins brillante ou plus précaire.

Si l'absence d'empathie vis-à-vis de la victime reste un critère inquiétant, c'est surtout par rapport à la symétrie alléguée entre son comportement et celui de l'auteur plutôt que dans la capacité de se mettre à sa place et de se représenter ses contenus psychique et sa souffrance. Ces éléments sont certes positifs quand ils sont présents, mais l'absence de capacité d'amour de soi amène bien souvent l'agresseur sexuel à abandonner aussi dans son discours la victime devant gérer à ses yeux la fatalité de son sort comme lui auteur gère le sien, sans que cela soit négatif vis-à-vis de la perspective de la récidive, alors que dans la nuance, les griefs à l'égard du comportement de la victime sont plus préoccupants : l'agresseur qui dit qu'il se tiendra à l'écart des enfants parce qu'il a compris maintenant qu'ils étaient dangereux, est évidemment bien moins armé contre lui-même que celui qui a convenu de sa dangerosité !

D'une façon générale d'ailleurs, c'est le maintien de la position perverse (et non le maintien des caractères structurels de l'organisation perverse sur le plan psychodynamique), qui constitue un des facteurs critiques essentiels à discuter. Même lorsqu'il a reconnu les faits, l'auteur qui se maintient extérieur à lui-même et spectateur de son comportement, en demandant "qu'on lui explique pourquoi il a fait ce qu'il a fait", n'est pas dans une vraie demande d'aide et encore moins dans la recherche d'un contrôle internalisé qui le conduise à la "morale de situation" héritée d'un surmoi achevé. De même, celui qui convient de tout ce qu'on veut par rapport à ce qu'il a fait, mais se montre bavard, ergoteur et critique dans ce qui lui arrive après, demandant sans cesse que la loi soit intelligente et rationnelle, reste dans le risque de s'autoriser de lui-même pour agir par rapport à l'ineptie de la loi qu'il ne reconnaît en fait pas encore !

Au total, chaque expert peut avoir tiré de son expérience ou de sa propre absence d'empathie avec les auteurs d'agressions sexuelles quelque chose qui ressemble au mieux à des habitudes mais bien souvent à une doctrine et qu'il ne soumet que trop rarement à la critique de l'humilité et de la reconnaissance de sa subjectivité ou à la discussion, même virtuelle, avec autrui qui lui permette d'identifier ses croyances qui deviennent vite religion, voire rituels

Pour que l'agresseur sexuel pervers redevienne vulnérable à l'autre, d'abord ne soyons pas plus pervers que lui, et sachons rester vulnérable à son discours et capable de prendre le risque de sa vie sans l'enfermer dans la vision mortifère de ce qu'il a fait.



Focus sur l'ouvrage « Violences sexuelles chez les mineurs moins pénaliser, mieux prévenir »

Dans son dernier ouvrage « Violences sexuelles chez les mineurs, moins pénaliser, mieux prévenir » paru aux éditions In Press, André Ciavaldini a colligé, repris et mis en perspective les textes de spécialistes de l'enfance et de l'adolescence, universitaires, professionnels de la santé, des champs judiciaire et pénitentiaire, engagés auprès d'adolescents auteurs de violence sexuelle.

La Journée d'études sur les mineurs auteurs de violence sexuelle, organisée par le CRIAVS-RA, Centre Ressource « Claude Balier », que André Ciavaldini a créé et dirigeait alors, en février 2010, trouve ainsi un écho magistral. Ce travail éditorial important nourrit la réflexion sur le sujet délicat des violences sexuelles à l'adolescence, sises dans le processus adolescent, pour ces mineurs encore « en devenir ».

La pertinence et l'apport qu'il représente, la qualité des intervenants et la conjonction des perspectives font de ce livre un ouvrage de référence.

André Ciavaldini est Docteur en psychologie clinique, Psychanalyste (Membre de la Société Psychanalytique de Paris – IPA), Président de l'AGPSY (SPP - IPA) Directeur de recherches. Laboratoire PCPP "Psychologie clinique, Psychopathologie, Psychanalyse" EA4056 Institut de Psychologie, Université Paris Descartes.

Un quart des auteurs de violences sexuelles sont des mineurs : viols, agressions sexuelles, atteinte aux mœurs. Comment endiguer cette violence adolescente ?

Comment la contenir dans des dispositifs thérapeutiques et d'accompagnement ? L'actualité judiciaire avive encore ces questions. D'autant qu'en matière de juridiction des mineurs, des réformes tendent à renforcer le répressif au détriment de l'éducatif.

Pourtant, le phénomène de violences sexuelles adolescentes est loin d'être nouveau, mais il tend à prendre de l'ampleur, à la fois socialement et dans nos imaginaires collectifs. Cette violence sexuelle à l'adolescence ne peut qu'interroger les cliniciens et les acteurs qui ont à prendre en charge cette jeune population. Trois sphères sont intéressées par cette prise en charge : le judiciaire, le social et le thérapeutique.

Des universitaires, des professionnels de la Santé, du monde judiciaire et pénitentiaire, tous spécialistes de l'enfance et de l'adolescence se sont réunis pour construire cet ouvrage. Ensemble, ils affirment la nécessité de maintenir une dimension thérapeutique et éducative forte. Comment comprendre la violence sexuelle adolescente ? Quel parcours judiciaire vont connaître ces jeunes ? Quelle est la valeur de la sanction à cette période de la vie ? Quel travail thérapeutique peut être proposé à ces jeunes ? Seule l'articulation des 3 sphères judiciaire, sociale et thérapeutique peut amener la prévention à prendre le pas sur la pénalisation.

Un ouvrage qui permettra de trouver « matière à penser » là où certains de nos contemporains ne perçoivent que « matière à châtier ». [Résumé d'éditeur]

Les auteurs : Nordine ABDERRAHMANE, Pierre ALLIBERT, Françoise ARPIN, Maurice BERGER, Marie CHOQUET, André CIAVALDINI, Sophie ELLIOT, Rym HABIBI, Marcel KLAJNBERG, Frédérique LAVÈZE-POMMIER, Herminie LECA, Odile NESTA-ENZINGER, Marie-Anouck PITEL-BUTTEZ, Édouard PRADEL, Patrick-Ange RAOULT, Pascal ROMAN, Vanessa SUGDEN.

[Consulter le sommaire est disponible sur Théséas.](#)

Information : Mise en place de la formation continue "Violences sexuelles : conséquences et traitement"

Formation clinique initiale

- ☉ Sensibiliser les futurs professionnels à la problématique des violences sexuelles, afin de constituer un viviers de professionnels locaux spécialisés.

Public concerné : Domaine médical, psychologique, éducatif, social et judiciaire.

Formation initiale relative à la prise en charge des mineurs auteurs de violence sexuelle

Il s'agit d'établir des liens avec les Instituts de formation et les universités pour leur proposer d'intégrer des modules spécifiques sur les adolescents auteurs de violence sexuelle dans leur enseignement.

Les objectifs sont les suivants :

- ☉ Optimiser les savoirs-faire des équipes sanitaires
- ☉ Accompagner les professionnels de santé dans le travail avec les professionnels de la PJJ les éducateurs, les juges
- ☉ Penser la question de la confidentialité

Formation clinique continue

Développer et optimiser les compétences des professionnels du terrain déjà en place.

Public concerné : Domaine médical, psychologique, éducatif, social et judiciaire.

En Partenariat avec l'Université Claude Bernard - Lyon I

- ☉ Cet enseignement a pour objectif d'apporter les connaissances approfondies et actualisées nécessaires à la compréhension, l'évaluation et la prise en charge des auteurs de violences sexuelles.
- ☉ Il repose sur le principe d'une approche pluriaxiale : clinique, thérapeutique et éthique, mais aussi pénale et judiciaire.
- ☉ Il s'adresse aux professionnels des secteurs de la Santé, de la Justice et du Travail social en proposant quatre modules, organisés chacun autour d'une thématique spécifique.
- ☉ Il participe à la mise en place d'une base de connaissances commune et au développement de réseaux pour des professionnels, souvent isolés, confrontés à un domaine clinique encore en recherche.

Public concerné :

Sont autorisés à s'inscrire indépendamment de leur nationalité :

- ☉ Les docteurs en médecine, les internes en médecine, les titulaires d'un master 2 de Psychologie, de Sciences sanitaire et sociale, de Droit, de Sciences, de Lettres ou de l'une des filières de Sciences humaines.
- ☉ Les professionnels de la Santé (cadre de santé, infirmier, sages-femmes...), de la Justice (personnels de l'Administration pénitentiaire, de la Protection Judiciaire de la Jeunesse...), du Travail Social (éducateurs spécialisés, assistantes sociales...), ayant validé un deuxième cycle d'études, ou à défaut ayant une pratique professionnelle supérieure à trois ans.

Modalités :

L'inscription à chacun de ces modules se fait auprès du Service de formation continue de l'Université Claude Bernard Lyon I (8 avenue Rockefeller - 69373 Lyon Cedex 08).

Ces quatre modules de formation continue sont intégrés au programme du Diplôme Inter-Universitaire "Approches clinique, thérapeutique et juridique des auteurs de violences sexuelles". La validation de ce diplôme nécessite l'inscription administrative universitaire auprès de l'Université Claude Bernard, ainsi que le succès aux épreuves écrites, au stage et au mémoire requis. Pour tout renseignement concernant le DIU, [contacter Charles-Édouard LAMBERT \(charles-edouard.lambert@ch-le-vinatier.fr\)](mailto:charles-edouard.lambert@ch-le-vinatier.fr).

Planning des modules

- Du 24/01/2013 au 26/01/2013 - Module n°1: Les violences sexuelles : approche judiciaire et positionnement clinique.
- Du 07/03/2013 au 09/03/2013 - Module n°2 : Les auteurs de violences sexuelles : aspects cliniques .
- Du 06/06/2013 au 08/06/2013 - Module n°3 : Approche évaluative et expertale.
- Du 26/09/2013 au 28/09/2013 - Module n°4 : Approche thérapeutique.

* * * *

Appel à communication : auteurs de violences sexuelles à l'adolescence



CENTRE HOSPITALIER
LUCIEN HUSSEL
VIENNE



Protection Judiciaire
de la Jeunesse
STEMO Nord- Isère

Nous sommes quelques professionnels viennois (PJJ, SPIP, CH L. Husel, ADSEA38) à nous réunir depuis plusieurs années autour des questions concernant les auteurs de violences sexuelles à l'adolescence (AVS). Cette année, nous organisons avec l'aide du Centre Ressource pour les intervenants auprès d'AVS Rhône-Alpes (CRIAIVS-RA), le 30 novembre, une journée d'étude sur ce thème.

Nous avons le plaisir de vous inviter à communiquer sur ce thème sous forme d'un exposé d'une vingtaine de minutes suivi d'un débat avec la salle de 20 minutes également. Il y aura trois communications.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous avant le 28 juillet pour plus d'informations. Le comité scientifique fixera l'ordre du jour définitif fin août, une réunion préparatoire réunissant les communicants aura lieu le vendredi 14 septembre à 9h.

Argument de la Journée :

Nos pratiques sociales, judiciaires ou soignantes, nous confrontent de plus en plus souvent aux questions que soulèvent les agressions sexuelles des adolescents victimes ou auteurs.

Les actes sexuels violents commis par les adolescents et adolescentes, entre pairs, parfois avec le support des nouvelles technologies, attisent nos craintes d'adultes de ne pouvoir faire face à l'irruption brutale de l'intimité sexuelle sur la scène publique. Qu'y a-t-il de nouveau dans ces pratiques sexuelles violentes ?

Une fois dépassé le temps de la sidération, la recherche de sens et l'appui d'une sanction réhabilitent ces conduites comme déviance par rapport à une norme sociale ou psychopathologique.

Un point de vue sociologique sur les violences sexuelles des jeunes dans notre culture soutiendra notre réflexion. Que penser, par exemple, de la banalisation du pornographique et de l'exhibitionnisme de l'intimité via les réseaux sociaux et la télé-réalité, ou encore de la figure monstrueuse accolée à l'agresseur sexuel ?

Un point de vue psychanalytique jalonnait également notre réflexion. La puberté révolutionne les liens à soi comme aux autres, effractant plus ou moins violemment la vie psychique et contraignant l'adolescent à désirer ailleurs que dans sa famille. La différenciation identitaire des images parentales mobilise particulièrement l'estime de soi. Entrer dans l'intimité sexuelle avec un autre suppose de rencontrer le désir de l'autre, son consentement et son refus possibles. Quels sont les conditions psychiques de la rencontre sexuelle ?

La question de l'agression sexuelle entre jeunes permettra d'explorer davantage les turbulences identitaires adolescentes dans notre culture contemporaine.

La journée d'étude laissera place aux débats, notamment lors d'une table ronde ouverte aux professionnels de l'Isère Rhodanienne et du Nord-Isère. Leurs exposés sont un moyen de faire mieux connaissance, base de l'interdisciplinarité requise dans la prise en charge des auteurs d'agression sexuelle.

Objectifs de la Journée

- Apporter des connaissances théoriques concernant l'adolescence et les agir sexuels violents à l'adolescence.
- Partager avec les professionnels des champs de la prévention, répressifs, judiciaires, éducatifs, sanitaires et sociaux de l'Isère des expériences dans la prise en charge des adolescents auteurs de violences sexuelles.
- Favoriser la prise en charge concertée des sujets auteurs d'agir sexuel violent par une meilleure connaissance des acteurs.
- Ouvrir à de nouveaux partenaires « le groupe viennois » de réflexion thématique créée en 2009 avec le soutien du CRIAVS Cl. BALIER, groupe animé par L. HASSINAT (PJJ) et M. O. AÏLANE (Dispositif M.A.R.S.) (Réunion trimestrielle, Centre hospitalier, Vienne)

Programme de la journée et contacts

Vendredi 30 novembre, à la Verrière des Cordeliers, 69560 Sainte Colombe, rive droite du Rhône, en face de Vienne.

- Matinée consacrée à 3 exposés magistraux comprenant un point de vue psycho-sociologique (Patricia MERCADER), psychanalytique (André CIAVALDINI), psychologique (Frédérique LAVEZE)
- Après midi - table ronde : 3 communications de 20 minutes chacune, suivies de 3 débats avec la salle de 20 minutes chacun.
- Accueil café du matin dans la salle
- Buffet repas sur place pour permettre la rencontre des acteurs.
- L'entrée est libre sur inscription à la journée.

Lettre d'information du CRIAVS Rhône-Alpes n°32 - Juillet / Août 2012

Contacts :

- ☎ Marie Odile AILANE, Psychologue, Dispositif M.A.R.S, Centre Hospitalier L. Hussel, Vienne, marieodileailane@wanadoo.fr ou 06 11 95 56 31
- ☎ Laurence HASSINAT, Psychologue, UEMO PJJ, Laurence.Barbe@justice.fr

* * * *

Agenda (le détail des événements est accessible sur le site internet du CRIAVS rubrique Agenda)

Soirées du CRIAVS Rhône-Alpes : Programme 2012 (les programmes sont disponibles en format PDF sur le site internet du CRIAVS rubrique Agenda)

- * Le 10/10/2012 - Soirées du CRIAVS - Délégation de Saint-Etienne : **Violences sexuelles : mineurs, victimes ou agresseurs, une recherche clinique partagée** avec Dominique FREMY, Pédiopédiatre, CH Novillars, Christian BOURG, Médecin psychiatre, Responsable de service, CH Novillars et Mme AYMONIER, Psychologue CH Novillars.
- * Le 18/10/2012 - Soirée du CRIAVS Rhône-Alpes - Délégation de Lyon : **Du déni dans le recours à l'acte** avec Odile VERSHOOT, Psychologue Clinicienne, CRAVS de Nantes, Présidente de l'ARTAAS.

Dans la région :

- * Le 25/09/2012 - L'Appart / ALTHEA : Identification et prise en charge des victimes de la traite des êtres humains.
- * Octobre 2012 : Association Passible : Offre de formation :
- * Le 26/11/2012 - Solidarité Femmes : Harcèlement moral, harcèlement sexuel, obstacles à l'embauche et à l'évolution.
- * Le 30/11/2012 - Appel à communication : auteurs de violences sexuelles à l'adolescence.

Autres événements :

- * Du 19/09/2012 au 20/09/2012 - 2èmes Journées Nationales de la recherche en milieu pénitentiaire : Santé et Justice. État des savoirs et des pratiques.
- * Le 24/09/2012 - AISPAS : Prévention des agressions sexuelles à l'égard des enfants et des adolescents.

* * *

Documentation

* Les sélections de l'été : [Romans à découvrir en ligne](#)

- 🕒 **Claustria** [texte imprimé] / Régis JAUFFRET, Paris : Seuil, 2012 . - 536 p. - Langues : Français
- 🕒 **Faute de preuves** [texte imprimé] / Harlan COBEN, Paris : Pocket, 2012 - 469 p. - Langues : Français
- 🕒 **Journal d'un corps** [texte imprimé] / Daniel PENNAC, Paris : Gallimard, 2012 - 389 p. Langues : Français
- 🕒 **L'enfant caché** [texte imprimé] / Jean-Paul MUGNIER, Paris : Fabert, 2008 . - 94 p. - Langues : Français
- 🕒 **La fille de son père** [texte imprimé] / Anne BEREST, Paris: Seuil, 2010 - 160 p. Langues : Français
- 🕒 **La petite Roque et autres nouvelles** [texte imprimé] / Guy MAUPASSANT, Paris : Folio, 1999 - 214 p. Langues : Français
- 🕒 **Le crime de l'Ascension : Inceste et parricide** [texte imprimé] / Viviane JANOUIN-BENANTI, Cheminements, 2005 - 316 p. - (Crimes & mystères) - Langues : Français
- 🕒 **Le garçon d'à côté** [texte imprimé] / Katrina KITTLE, Phébus, 2012 - 452 p - (Littérature étrangère) Langues : Français
- 🕒 **Les petits** [texte imprimé] / Christine ANGOT, Paris : Flammarion, 2011 - 188 p - Langues : Français
- 🕒 **Lointain souvenir de la peau** [texte imprimé] / Russell BANKS, Paris : Actes sud, 2012 - 444 p Langues : Français
- 🕒 **Pleine lune** [texte imprimé] / Antonio MUNOZ MOLINA, Seuil, 2005 - 439 p - (Points) - Langues : Français
- 🕒 **Toutes les femmes s'appellent Marie** [texte imprimé] / Régine DEFORGES, Paris : Hugo et Compagnie, 2012 - 124 p - Langues : Français
- 🕒 **Viol, une histoire d'amour** [texte imprimé] / Joyce Carol OATES, Paris : Points, 2007 - 183 p - Langues : Français

Ces documents sont disponibles gratuitement - sous condition d'inscription préalable - à l'ensemble des professionnels de la région Rhône-Alpes sur place à Grenoble en consultation ou en prêt. Ils peuvent également être envoyés par la poste.

Le centre de documentation du CRIAVS Rhône-Alpes répond à vos demandes documentaires et d'ouvrages par email, téléphone ou directement sur place sur RDV à Grenoble.

* Les dernières bibliographies thématiques réalisées par le centre de documentation :

- 🕒 Les violences sexuelles dans le champ du travail social
- 🕒 La prévention des violences sexuelles chez les mineurs
- 🕒 La prise en charge clinique des mineurs auteurs de violences sexuelles
- 🕒 La prise en charge judiciaire des mineurs auteurs de violences sexuelles

Lettre d'information du CRIAVS Rhône-Alpes n°32 - Juillet / Août 2012

Ces bibliographies sont téléchargeables au format PDF et consultables également via la base de données documentaire ThéséAS afin d'avoir accès aux sommaires et aux résumés des références citées.

* **Presse :** Les articles de presse repérés chaque semaine nationalement, sont référencés et disponibles sur le site internet du CRIAVS, espace Documentation rubrique lu dans la presse.

* **Droit :**

- Loi pénitentiaire : de la loi à la réalité de la vie carcérale. Rapport d'information de M. Jean-René LECERF et Mme Nicole BORVO COHEN-SEAT, fait au nom de la commission des lois et de la commission pour le contrôle de l'application des lois n° 629 (2011-2012) - 4 juillet 2012
- SÉNAT N° 639 - Enregistré à la Présidence du Sénat le 6 juillet 2012 - PROPOSITION DE RÉSOLUTION PRÉSENTÉE EN APPLICATION DE L'ARTICLE 34-I DE LA CONSTITUTION, relative à la politique de la France en matière de sécurité
- Harcèlement sexuel 12 juillet - Le Sénat a adopté le projet de loi relatif au harcèlement sexuel

* **Au cinéma ce mois**



Sortie du 25 juillet 2012 : 360 - Film britannique de Fernando Meirelles (1h50) Avec Anthony Hopkins, Jude Law, Rachel Weisz

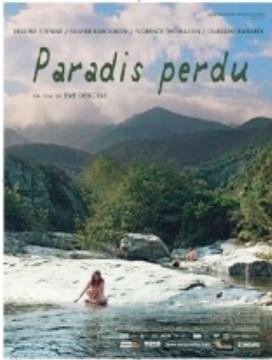
Relecture moderne et dynamique de la pièce La Ronde, d'Arthur Schnitzler. Une histoire d'amour chorale où les destins de personnages d'horizons différents s'entrecroisent. (Source :Allo Ciné)

Critique Télérama 25/07/2012 : Jamais démodée, La Ronde de Schnitzler inspire aujourd'hui cette coproduction internationale comme elle avait, en 1950, servi d'argument à un film magique de Max Ophuls. Mais le scénariste Peter Morgan ne s'embarrasse pas de fidélité au roman. En clin d'oeil à Schnitzler, il lance simplement l'histoire à Vienne, où une femme venue de Bratislava fait ses débuts dans la prostitution avec un homme d'affaires anglais, que son épouse, journaliste de mode, trompe avec un photographe brésilien... Ces récits

enchâssés dévoilent des personnages presque trop actuels pour avoir du mystère, comme ce Russe mafieux ou ce délinquant sexuel sorti d'une prison américaine et au bord de la récidive.

Heureusement, et le titre l'annonce, 360, c'est, en degrés, un tour complet de la caméra sur elle-même, autrement dit une ronde dans le langage de l'image. Fernando Meirelles (The Constant Gardener) en possède une maîtrise magistrale. Capable de donner au moindre plan une grande force visuelle, il aime aussi être au plus proche de ses comédiens. Il en dirige ici d'excellents — Jude Law, Anthony Hopkins et même un surprenant Jamel Debbouze. Ces talents concertés finissent par faire exister des personnages qu'une fragilité universelle réunit. De Paris à Denver ou Londres, ils cherchent leur voie, au risque de se perdre. En les regardant avec générosité, Meirelles les rend vrais et touchants. — Frédéric Strauss

Lettre d'information du CRIAVS Rhône-Alpes n°32 - Juillet / Août 2012



Sortie du 04 juillet 2012 : **Le paradis perdu**, d'Eve Deboise, 2012, 1h33

résumé : Lucie, 17 ans, vit avec son père, Hugo, dans une pépinière isolée du sud de la France. Le travail quotidien au contact de la nature les absorbe et comble le manque de la mère, partie depuis un an sans donner de nouvelles. Cette absence a resserré le lien entre père et fille, doux et étouffant, rassurant et dangereux. Mais un jour, la mère revient, provoquant la jalousie et la colère incontrôlée d'Hugo... (Source Allociné)

Critique parue dans le quotidien 24 matins : Ève Deboise s'est lancé un défi pour ce premier long métrage, celui d'exploiter l'ambiguïté sexuelle qui réside dans une famille. Le pari est réussi puisque la réalisatrice propose un petit chef-d'œuvre.

Une jeune fille prénommée Lucie est un peu garçon manqué et elle vit avec son père dont la relation vacille entre richesse et dispute. Une mère qui avait précédemment décidé de laisser son foyer à l'abandon décide un beau jour de revenir au sein de sa famille. Cette femme s'immisce dans le quotidien de ce père et de cette fille. La réalisatrice évoque donc l'ambiguïté sexuelle qui peut subsister au sein d'une famille. Elle fait le choix de ne pas proposer le thème de l'inceste directement, elle partage ce sujet tabou avec subtilité.

Ce thème est relativement difficile à aborder ou encore à manier au vu de sa complexité. Pourtant, la cinéaste propose dans les salles un film réussi avec plein de promesses et d'audace. Il évoque dans un premier temps un film plutôt naturaliste, mais au fil des aventures et des péripéties de cette jeune fille, un conte se dessine. Ce dernier est projeté avec tact, mais il met en avant tout le côté effrayant du thème. La cinéaste va donc beaucoup plus loin que le simple fait d'aborder les premiers émois, les épreuves initiatiques de la vie ou l'adolescence.

Lucie, cette jeune fille de 17 ans qui vit avec son papa Hugo a une relation très intime et parfois risquée avec son propre père. Anne Deboise évoque l'inceste avec de nombreux sous-entendus, mais cela n'est pas malsain. Elle réussit à harmoniser la gestion des hormones et la pureté d'une jeune femme. Ce film est également porté par un très beau casting. (par Jennifer Larcher publié le 3 juillet 2012).

* * *

Pour retrouver de façon détaillée chaque semaine la revue de presse, les derniers articles, rapports et autres documents publiés sur la thématique des violences sexuelles, la veille médias ainsi que la veille juridique, [abonnez-vous au bulletin documentaire national des CRIAVS](#) ou [consulter les derniers numéros](#).

Le centre de documentation du CRIAVS Rhône-Alpes répond à vos demandes documentaires et d'ouvrages par email, téléphone ou directement sur place sur RDV à Grenoble. Ces documents sont disponibles gratuitement - sous condition d'inscription préalable - à l'ensemble des professionnels de la région Rhône-Alpes.

* * * *

[Vous inscrire à la lettre d'information mensuelle du CRIAVS Rhône-Alpes](#)

www.criavs-ra.org

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 vous disposez d'un droit d'accès de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'informations de notre part, veuillez-nous retourner votre email en [clicquant ici](#)